

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 09 mai 2016 avait lieu une réunion spéciale du conseil municipal tenue à 19h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Yvan Pilote, maire, les conseillers : Martin Hudon, Berthold Allard, Jules Bernier, François Théberge, Michel Roberge et Michel Gagnon.

Régis Martin, secrétaire-trésorier, était aussi présent.

16.05.79 *RAPPORT FINANCIER 2015*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge
et résolu unanimement :

Que le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 soit adopté tel que présenté démontrant un excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice de 44 811 \$ et un déficit accumulé 49 224 \$.

** *AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt pour la consolidation du déficit accumulé*

Monsieur le conseiller Michel Roberge donne *AVIS DE MOTION* qu'un règlement sera présenté pour adoption ayant pour objet de consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2015 et l'affectation de soldes disponibles des règlements 146-2010 et 188-2015 pour un montant de 49 224 \$.

** *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

À 20h00, monsieur Michel Gagnon propose la levée de l'assemblée. Acceptée à l'unanimité.

Yvan Pilote, maire

Régis Martin, secrétaire-trésorier